

DG + DCA

- ① * Gusaba DCA kwerekana uko
gahunda izakorwa atari ukungu
gusa ngo 1^{er} Semestre 1997
ni ubu bitabwira yatangijye kuri
haravugwamo Acti ite nyenshi
zayombiye gutangira hakiri kare.
- ② kubera ko mu kwa kane haba
hari journée du génocide (7/4/98)
nayo ikomeye amanama, byaba
byiza amatariki yibirebana
na UNICEF agiye ashyirwaho
ku gisango amanama atazap-
ngana. 10/1/1997 p.

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE LA CULTURE
DIRECTION DE LA CULTURE ET DES ARTS
B.P. 624 KIGALI
TEL : 8 2515.

NOTE AU MINISTRE.

Concerne l'agenda des activités s'inscrivant dans le cadre du Projet d'Education à la Paix, en collaboration avec l'Unicef.

1. Rappel.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Culture a reçu le mandat de coordonner tous les projets des Ministères Sociaux et de la société civile en rapport avec la Paix, la Démocratie, la Réconciliation Nationale et la Mémoire du Génocide. C'est dans ce cadre que se situe la collaboration avec l'UNICEF pour la réalisation du projet "Education à la Paix et à la Démocratie".

Depuis que le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Culture a lancé le Programme d'Education à la Paix, l'UNICEF collabore à plusieurs activités relatives à l'Enseignement orienté vers la culture de la paix dont la plus importante est le projet- pilote : "Education à la Paix : Formation des Ecoles Primaires " pour l'année 1996, un projet qui a pour cible le public scolaire et a pour objectif de sensibiliser les élèves et leurs éducateurs à leur rôle de bâtisseurs et de défenseurs de la paix.

2. Activités déjà entreprises.

2.1. Séminaire-atelier sur la Formation des formateurs des Ecoles Primaires au Centre IWACU-KABUSUNZU, du 15 au 20 avril 1996.

- 2.2. Séminaire-atelier sur la Formation des Formateurs des Ecoles Primaires au Centre de MURAMBI (GITARAMA), du 15 au 18 mai 1996.

N.B. Les fonds utilisés par le Département ont déjà été remboursés par l'Unicef.

- 2.3. Concours de Dessin portant sur le logo "Tugire amahoro"

N.B. Les prix en espèces aux lauréats ont déjà été remboursés par l'Unicef.

- 2.4. Confection d'un recueil de contes et poèmes illustrés destinés à l'Ecole Primaire, Tome I.

N.B. Monsieur KALIMBA Déo, l'illustrateur, a déjà perçu ses honoraires et le Département s'est fait rembourser par l'Unicef

- 2.5. Réunion consultative avec nos partenaires-clés nationaux et internationaux pour une parfaite identité de points de vue sur la culture de la paix.

- 2.6. Dossier Pierre Richard. On vient de lui écrire pour lui faire part des termes de référence exigés pour son travail. Il s'agit d'un dossier culture de paix/traitement de cas de traumatismes.

- 2.7. Manuels d'alphabétisation de masse.

3. Activités à entreprendre ou en chantier.

- 3.1. Séminaire-atelier sur l'intégration du Programme d'Education à la Paix dans le curriculum scolaire.

- 3.2. Théâtre pour enfants

- 3.3. Révision du livre des contes et poèmes, Tome 2

N.B. : 1. Dans les deux premiers séminaires-ateliers, il était question de faire acquérir aux animateurs pédagogiques des thèmes et des concepts-clés devant promouvoir la paix et d'exploiter des manuels d'Education à la Paix élaborés par l'UNICEF et une équipe de chercheurs de l'IRST.

2. Le concours de dessin a donné lieu au projet de confection de 5.000T-shirts dont on attend incessamment la livraison. *N'est-ce pas déjà fait?*
3. L'équipe de chercheurs de l'IRST est en train de réviser le livre des contes et poèmes, Tome 2 en respectant les critiques qui lui ont été faites par la plus haute autorité du Ministère.
4. On travaille déjà sur le projet "Théâtre pour Enfants" qui aura pour thème "Education à la Paix". Le concours, les répétitions et la représentation de la meilleure pièce seront financées par l'UNICEF.
5. Le projet de "Manuel d'alphabétisation de masse" qui sera composé de jeux dialogiques sur la Culture de la Paix, déjà composés par des animateurs pédagogiques, sera d'abord soumis pour approbation au MINTRASO qui a cette activité dans ses attributions.

Fait à Kigali, le 27/8/1996.

MUNYAZIKWIYE Théogène.

[Signature]
Promotion des Arts, de l'Écrit, du Droit d'Auteur
et Droits Voisins.

REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE LA CULTURE

B.P. 624 KIGALI.

PROGRAMME D'ACTIVITES MINESUPRES-UNICEF 1997.

OBJET : Education à la Paix

Priorité	Activité	Thème	Public cible	Période et durée	budget
1.	Séminaire de formation (MURAMBI II)	Education à la Paix à l'Enseignement Primaire : suivi du matériel didactique élaboré en 1996	- Encadrateurs pédagogiques - Agents des Bureaux Pédagogiques (MINEPRISEC) - Agents du MINESUPRES - UNICEF	1er Semestre 1997 5 jours	2.500.000 FRW
2.	Séminaire de formation (MURAMBI III)	Education à la Paix à l'Enseignement Primaire : Suivi et diffusion élargie du matériel didactique élaboré en 1996	- Inspecteurs d'arrondissements - Directeurs des Ecoles primaires - Agents du MINESUPRES - UNICEF	1er semestre 1997 5 jours	3.500.000 FRW
3.	Concours : Théâtre pour Enfants	Education de la jeunesse à la Paix	Concourants : jeunes et/ou adultes	1er semestre 1 mois	1.000.000 FRW

Priorité	Activité	Thème	Public cible	Période et durée	budget
4.	Séminaire national	Méthodes traditionnelles de résolution de conflits	- Représentants des ONG impliquées dans la Culture de la Paix au Rwanda - Experts nationaux et étrangers - MINESUPRES - UNICEF	1er semestre 1997 4 jours	3.000.000 FRW
5.	Soutien aux troupes de théâtre (dans les écoles)	Education de la jeunesse à la Paix	- Ecoliers du Primaire - Elèves du Secondaire	1er et 2ème semestre 1997	10.000.000 FRW
6.	Stage de formation à HARARE	Education à la Paix à l'Enseignement Secondaire : élaboration du matériel didactique	Participants : - 2 cadres du MINESUPRES - 2 cadres du MINEPRISEC - 2 de l'UNICEF	1er semestre 1997 2 - 3 semaines	15.000.000 FRW
7.	Concours d'artistes	Concours sur le motif de la Paix - peinture - sculpture - chanson	Les artistes	2ème semestre 1997 1 mois	1.500.000 FRW
8.	Congrès des artistes et journalistes	Campagne de sensibilisation et d'information pour la Culture de la Paix	- Artistes - Journalistes	2ème semestre 1997 3 jours	3.500.000 FRW

Priorité	Activité	Thème	Public cible	Période et durée	budget
9.	Soutien aux groupes des écrivains	Education de la population à la Paix	- Ecrivains - Population	2ème semestre 1997 3 mois	15.000.000 FRW
10.	Finalisation matériel didactique d'alphabétisation	Education à la Paix	Population à alphabétiser : surtout femmes et jeunes filles	1er semestre 1997	1.500.000 FRW

No 25

B Enseignement Supérieur

B.4 Planifications et Revisions de l'Enseignement Supérieur

1995

- Rapport de la réunion préparatoire de la Conférence sur l'Éducation

Rapport de la réunion préparatoire de la conférence sur l'éducation
au Rwanda.

Lieu et date de la réunion : IWACU ku KABUSUNZU du 23 au 24 mars 1995.

Introduction

Sous la présidence du Directeur Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et Recherches Scientifiques et de la Culture, la réunion a commencé par son mot introductif en souhaitant la bienvenue à tous les invités. Il a démontré l'importance de l'éducation formelle, non formelle, informelle et spécialisée surtout dans un pays déchiré par la guerre comme le nôtre. Après la prononciation de son discours, il a retracé avec les conférenciers le plan de travail que voici.

I. Présentations

- a) Equipe Rwandaise
- b) Expert

II. Méthode de travail : Echanges

- a) Déroulement de la réunion
- b) Harmonisation des documents

III. Etat d'avancement dans la production des documents

IV. Poursuite des travaux

V. Calendrier à finaliser.

Consécutivement à un séminaire sur l'Assistance d'urgence et la Reconstruction du système éducatif au Rwanda organisé du 7 au 8 novembre 1994, grâce au soutien de l'UNESCO, les conférenciers de la réunion du 23 au 24 mars 95 ont modifié le canevas devant être présenté pour chaque secteur du système comme suit :

- Problématique et contexte
- Finalités
- Objectifs généraux
- Objectifs spécifiques
- Public du groupe-cible
- Les stratégies
- Les actions à mener
- Les moyens (humains, matériels, financiers)
- Suivi et évaluation.

Le document devrait en principe être prêt au plus tard le 3 avril 1995.

.../...

Pendant le débat, l'Expert de l'UNESCO-PARIS a posé quelques questions et les conférenciers ont essayé d'y répondre. Voici quelques-unes :

- Q. La conférence coûtera très chère, elle finira à produire un document fiable. Quelles sont les attentes (objectifs) de cette conférence ?
- R. - L'objectif principal de cette conférence est d'arrêter les grandes orientations politiques sur le système éducatif au Rwanda.
- D'arrêter les grands axes devant orienter les grandes actions dans n'importe quel secteur qui guidera notre jeunesse.
- Q. Quelle est la contribution de chaque partenaire présent dans la tenue d'une conférence nationale sur l'éducation au Rwanda ?
- R. Le secteur éducatif touche tout le monde. La contribution de chaque partenaire s'avère indispensable. Il faut que nous réfléchissions ensemble pourquoi notre système éducatif demande une modification.
- Q. Quels sont les secteurs qui seront impliqués, ceux qui sont les plus touchés ?
- R. Dans l'élaboration des documents, chaque partenaire doit tenir compte de :
- l'Education formel
 - l'Education non formel
 - l'Education informel et
 - l'Education spécialisée (ici nous signalons que nous avons des jeunes qui ont été victime de la guerre. Sur-ce, nous devons leur réserver une formation qui cadre avec l'éducation spécialisée.

Nous avons remarqué que les invités n'étaient pas tous présents dans la salle. Un communiqué radio-diffusé était vite préparé, ainsi que le lancement des invitations personnelles afin que tous les invités y soient prochainement présents.

Q. Quelles sont les personnes qui contribueront financièrement à la réalisation de la conférence nationale sur l'éducation au Rwanda ?

1. Ce sont des Rwandais eux-mêmes
2. Ce sont les amis du Rwanda
3. Ce sont les bailleurs de fonds et les ONG.

Calendrier

Après les questions de l'expert, un calendrier d'activités de la conférence a été élaboré.

- Date du dépôt du compte-rendu 30/03/95
- Date du dépôt des documents des partenaires le 3/4/95
- Date de l'élaboration du document final le 18/04/95.

.../...

Les différents documents des partenaires seront déposés au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, et de Recherches Scientifiques et de la Culture.

Profils des rédacteurs

- Enseignement primaire et secondaire : 2 personnes
- Enseignement Supérieur et Universitaire : 2 personnes
- L'Education non formelle (1 personne de MINITRASO)
- Ministère de la Famille et de la Promotion Féminine : 1 personne
- Un expert de l'UNESCO-PARIS.

La réunion a pris fin le vendredi le 24/03/95 à 17H30'.

Fait à Kigali, le 25/03/1995

Par l'agent de la Division "Formation et Encadrement"

MUYAGA Richard.-



Rapport de la réunion préparatoire de la Conférence sur
l'Education au RWANDA tenue à KABUSUNZU les 23 et 24 Mars
1995.

I. Objectif de la Réunion :

Harmonisation des documents en vue de répondre à la préoccupation
essentielle qui la préparation de la Conférence sur l'Education
au Rwanda prévue du 24 au 29 avril 1995.

II. Interventions des délégués.

- Le représentant de chaque département a exposé sa démarche
dans la production de son document et selon le canevas initiale-
ment proposé, ainsi que les difficultés auxquelles il s'est
heurté.
- L'Expert de l'UNESCO a exposé la contribution de l'UNESCO
"Siège", contribution sous forme de document produit à partir
des "Actes du Séminaire sur l'Assistance d'urgence et la
Reconstruction du Système éducatif au RWANDA".

III. La structure du Canevas réaménagé.

- 1°. Problématique et contexte
- 2°. Finalités
- 3°. Objectifs généraux
- 4°. Objectifs spécifiques
- 5°. Public-cible
- 6°. Stratégies
- 7°. Actions à mener
- 8°. Moyens (humains, matériels et financiers)
- 9°. Suivi et évaluation (où il sera tenu compte des risques)

IV. Interrogations exprimées par l'Expert de l'UNESCO.

A.1° Quelles sont les attentes des Rwandais de la Conférence ?

Réponse: a) La Conférence devra faire un diagnostic responsable
pour dégager les vrais problèmes qui ont jusqu'à
présent handicapé le secteur de l'Education, en vue
de la formulation des grandes orientations politiques
en matière d'Education au RWANDA.

- b) La Conférence devra arrêter les grandes actions qui devront être menées.
- c) La Conférence devra opérer au sein de ces actions une certaine hiérarchie.
- d) La Conférence permettra aux différents partenaires éducatifs de se manifester (l'éducation ne concerne pas uniquement le secteur formel; c'est l'affaire de tous).

* Objectifs de la Conférence.

- Identification des problèmes qui handicapent le système éducatif
- Formulation des grandes orientations politiques qui permettent aux Rwandais de traduire leurs aspirations dans le domaine de l'Education
- Formulation des grandes actions à mener
- Hiérarchisation de ces actions
- Identification des partenaires de l'Education.

* Inquiétude : Il y a des partenaires qui ne sont pas à la réunion ou qui n'y ont pas été invités.

Réponse :-Il faudra les cibler et les sensibiliser à la production de leur document.

-Le document de travail final sera envoyé à tous les participants invités qui pourront l'étudier, l'analyser pour donner leur contribution au cours de la conférence.

2°. Est-ce que le Rwanda a les moyens nécessaires pour la mise en oeuvre de ces objectifs ?

Réponse : Le Rwanda dispose des ressources nécessaires et suffisantes pour la réalisation de ses objectifs.

Elles sont de deux ordres :

- les ressources internes :
 - les ressources humaines
 - la mobilisation des ressources internes
 - une meilleure gestion de ces ressources.

- Les ressources externes : appui humain, matériel et financier de la part des pays et organismes amis.

B) Quels sont les domaines qui seront couverts par la Conférence ?

Réponse : Tous les domaines de l'Education en général et de l'Enseignement spécialisé en particulier

- Education formelle
- Education non formelle
- Education informelle.

C) Qui est impliqué dans la préparation de la Conférence ?

Réponse : -Le gouvernement rwandais et ses partenaires
-Les bailleurs de fonds qui se sont manifestés.

D) Qui doit être impliqué dans telle ou telle tâche spécifique ?

Réponse : C'est au Comité technique d'identifier ceux qui doivent accomplir les tâches spécifiques au déroulement de la Conférence.

V. La poursuite des travaux.

1° Le communiqué de presse :

- Demander à ceux n'étaient pas là d'apporter leur contribution (le 24-3-95)
- Sensibiliser les Rwandais sur l'importance de la conférence.

2° Les contacts recommandés : Le comité technique va s'en occuper

3° La date limite de dépôt du rapport : Le 30-3-1995

4° La date limite de dépôt des documents : Le 3-4-1995 (à la Direction de Cabinet du MINESUPRES)

5° Lancement de la lettre d'invitation accompagnée d'un document annonçant les objectifs de la conférence et du programme provisoire: Le 3-4-1995

6° La date limite pour envoyer le document de travail : le 18-4-1995

7° La préparation matérielle de la conférence : Travail du comité technique (une rencontre est prévue lundi le 27-3-1995 à 14 h, pour étudier la budgetisation de la conférence).

VI. Le comité de rédaction.

- MINESUPRES = 2 personnes

- MINEPRISEC = 2 personnes

- Le non formel : 1 personne du MIFAPROFE
1 personne du MINITRASO

L'Expert de l'UNESCO

Total = 7 personnes